

PSE2

FORMATION INITIALE / RECYCLAGE

Pré-requis :

PSE1 pour la formation initiale / PSE2 pour le recyclage (obligation de recyclage annuel)

But :

Arrêté du 19 janvier 2015 (PSE 2) - annexe I : « L'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2 » a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Effectif :

12 personnes

Durée : 28h00 pour la Formation initiale (4j)
7h pour le recyclage (1j)



Déroulement Formation Initiale:

Différents thèmes sont abordés afin que le stagiaire soit capable :

1. De prendre en charge une personne :
 - i. Présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie.
 - ii. Victime d'une atteinte circonstancielle.
 - iii. Présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.
2. D'assurer, au sein d'une équipe :
 - i. L'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette.
 - ii. Le relevage ou le brancardage d'une victime, en vue de son transport.
3. De coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe.
4. D'évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
5. D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
6. De réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.
7. D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

Déroulement Recyclage:

Arrêté du 24 Mai 2000 :

Le programme minimal du cycle de formation continue est celui de la formation initiale correspondant à la qualification détenue. L'évaluation porte exclusivement sur ce programme. L'organisme habilité ou l'association agréée peut le compléter par des enseignements adaptés aux missions généralement confiées aux personnes concernées.

La formation continue fait l'objet d'un plan de formation quinquennal. Le ministre chargé de la sécurité civile communique périodiquement aux organismes et aux associations les informations relatives aux connaissances pédagogiques ou techniques qui nécessitent une mise à jour des connaissances.

Supports de cours et matériels pédagogique :

CD-ROM, matériel de 1^{er} secours, oxygénothérapie, mannequins de secourisme, matériel de simulation, ...

Méthode pédagogique :

Modulaire Progressive

Théorie → Formation Initiale : 30% / Recyclage : 15%

Pratique → Formation Initiale : 70% / Recyclage : 85%

Evaluation :

- Diplôme PSE2 en Formation Initiale si validation :

Un candidat est déclaré apte lorsqu'il remplit les trois conditions suivantes

- il a suivi l'intégralité de la formation
- il a validé tous les gestes techniques
- il a validé chaque compétence au moins une fois

- Attestation de Recyclage, dans le cadre d'un recyclage, si validation.



* Formation réalisée en partenariat avec une association agréée de sécurité civile, ayant l'agrément de formation pour réaliser cette formation.